



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

PROCES-VERBAL

Réunion du 22 mai 2020

Conformément à l'article L 131-8 du code du sport relatif à l'agrément des fédérations sportives et, aux dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées ;

Conformément à l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Baseball et Softball ayant institué une commission de surveillance des opérations électorales sur décision régulière de l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération en date du 19 décembre 2004 ;

Vu les décisions du Comité Directeur de la Fédération Française de Baseball et Softball en date du 1^{er} février 2020 portant nomination des membres de la commission ;

Vu les décisions du Comité Directeur de la Fédération Française de Baseball et Softball en date du 5 mai concernant les modalités d'élection des représentants territoriaux à la commission fédérale d'attribution des fonds dédiés aux clubs, comités départementaux et ligues régionales prévue à l'article 75 du règlement intérieur de la Fédération ;

Les membres de la commission se sont réunis par visioconférence le vendredi 22 mai à 12h, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Dépouillement,
- Formulation de l'avis sur la recevabilité des votes,
- Résultats de l'élection.

1) La Commission :

Sont présents : Antoine Fontaine, Gilbert Lejeune, Gérard Moulin

La séance est présidée par Antoine Fontaine qui désigne Noémi Chevalier-Michon en qualité de secrétaire de séance qui accepte cette fonction.

2) Assistent à la séance sans voix délibérative :

Noémi Chevalier-Michon, responsable vie fédérale et juridique, pour fournir toutes les informations qui pourraient être utiles à la commission en vue d'accomplir sa mission.

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR :

1 / Dépouillement :

La commission a constaté qu'à la fin de la période officielle de vote, soit le 22 mai à 12 heures, avaient été enregistrés :

- Au titre de la représentation des Ligues Régionales :

Au total 6 bulletins ont été acceptés (sur 13 personnes inscrites sur la liste des votants), soit 46% de participation. 5 votes ont été exprimés via la plateforme de vote électronique Belenios et un par mail adressé à la CSOE suite à un souci technique d'accès à la plateforme de vote

- Au titre de la représentation des Comités Départementaux :

Au total 11 bulletins ont été acceptés via la plateforme de vote électronique Belenios (sur 22 personnes inscrites sur la liste des votants) soit 50% de participation.

2 / Formulation de l'avis sur la recevabilité des votes :

Tous les votes exprimés sont recevables.

3/ Résultats de l'élection :

Résultats pour le poste de représentant des Ligues Régionales à la Commission de répartition des fonds :

- Pierre-Yves ROLLAND (Normandie) : 6 voix
- Vote blanc : 0

Pierre-Yves ROLLAND est élu à l'unanimité.

Résultats pour le poste de représentant des Comités Départementaux à la Commission de répartition des fonds :

- David TEN EYCK (CD 57) : 5 voix
- Matthieu NOBLET (CD 27) : 3 voix
- Philippe ZANGER (CD 87) : 2 voix
- Vote blanc : 1

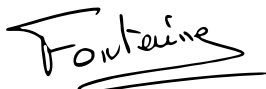
David TEN EYCK est élu à la majorité simple.

La séance est levée à 12h30.

Pour valoir ce que de droit,

Le 22 mai 2020

Le Président
Antoine FONTAINE



La Secrétaire de Séance
Noémi CHEVALIER-MICHON

